

**Compte-rendu du bureau**

**du 13 janvier 2011**

LE PRÉSIDENT

Publié par extrait en exécution de l'article L. 2121-25 du Code général  
des collectivités territoriales

L'an deux mille onze, le 13 janvier, à 17 heures 45, le Bureau de la communauté  
d'agglomération Orléans Val de Loire, dûment convoqué, s'est réuni Salle 004, Espace  
Saint-Marc, 5 place du 6 juin 1944, 45000 ORLEANS.

Sous la Présidence de M. Pierre BAUCHET, Vice-président  
Date de la convocation du Bureau : 06/01/2011

**ÉTAIENT PRESENTS :**

**BOIGNY-SUR-BIONNE** : Mme Michèle FOULIARD (à partir de 17 h 50)  
**CHANTEAU** : M. Jean-Pierre LEIZOUR  
**CHECY** : M. Jean-Vincent VALLIES  
**COMBLEUX** : M. Jacques BIE  
**FLEURY-LES-AUBRAIS** : M. Pierre BAUCHET  
**INGRE** : M. Christian DUMAS  
**MARDIE** : M. Pierre CHARRON  
**MARIGNY-LES-USAGES** : M. Eric ARCHENAUULT  
**ORLEANS** : Mme Isabelle BARANGER, Mme Muriel CHERADAME (à partir de 17 h 55), Mme Anne  
D'AUX  
**ORMES** : M. Alain TOUCHARD  
**SAINT-CYR-EN-VAL** : M. Christian BRAUX  
**SAINT-DENIS-EN-VAL** : M. Jacques MARTINET  
**SAINT-HILAIRE-SAINT-MESMIN** : M. Christian OLIVE  
**SAINT-JEAN-DE-BRAYE** : M. David THIBERGE  
**SAINT-JEAN-LE-BLANC** : M. Jackie ZINSIUS  
**SAINT-PRYVE-SAINT-MESMIN** : M. Thierry COUSIN  
**SARAN** : M. Roger RUFFIER

**ÉTAI(EN)T ABSENT(S) MAIS AVAI(EN)T DONNE POUVOIR :**

**BOU** : Mme Nicole WOJCIK donne pouvoir à M. Jean-Pierre LEIZOUR  
**OLIVET** : M. Hugues SAURY donne pouvoir à M. Thierry COUSIN  
**ORLEANS** : M. Serge GROUARD donne pouvoir à M. Christian BRAUX, M. Florent MONTILLOT  
donne pouvoir à M. Jackie ZINSIUS  
**SAINT-JEAN-DE-LA-RUELLE** : M. Christophe CHAILLOU donne pouvoir à M. Christian DUMAS

**ÉTAI(EN)T ABSENT(S) EXCUSE(S) :**

**CHAPELLE-SAINT-MESMIN (LA)** : M. Nicolas BONNEAU  
**ORLEANS** : Mme Béatrice BARRUEL, M. Charles-Eric LEMAIGNEN, M. Michel MARTIN  
**SEMOY** : M. Laurent BAUDE

M. Roger RUFFIER remplit les fonctions de Secrétaire de séance.

Nombre de délégués composant l'assemblée .....	29
Nombre de délégués en exercice .....	29
Quorum .....	15



Les délibérations suivantes ont été adoptées :

#### ASSEMBLEES DELIBERANTES

AD 01 - Assemblées délibérantes - Approbation des procès-verbaux des séances du bureau du 2 et du 14 décembre 2010.

Le bureau a approuvé le procès-verbal de la séance du bureau du 2 décembre 2010 et du 14 décembre 2010.

#### TERRITOIRES ET DEVELOPPEMENT DURABLE

TDD 01 - Territoires et Développement durable - Loire-Trame Verte/Cheminements - Espace ligériens - Marché public de maîtrise d'œuvre - Communes de Saint-Pryvé-Saint-Mesmin et de Saint-Hilaire-Saint-Mesmin - Aménagement de la place René Villain et d'une partie de l'itinéraire cyclable " Loire à Vélo " - Approbation d'un marché en procédure adaptée à passer avec le groupement LIOT/ECMO.

Le bureau a décidé de passer un marché public de maîtrise d'œuvre ayant pour objet l'aménagement de la place René Villain et d'une partie de l'itinéraire cyclable « Loire à Vélo » à Saint-Pryvé-Saint-Mesmin et Saint-Hilaire-Saint-Mesmin, avec le groupement LIOT/ECMO, pour un montant de 56 700€ HT, soit 67 813,20 € TTC et a approuvé le marché de maîtrise d'œuvre correspondant.

#### INFRASTRUCTURES

INF 01 - Infrastructures - Marché public de maîtrise d'oeuvre - Commune d'Orléans - Doublement de l'avenue des Droits de l'Homme et élargissement de la bretelle nord d'accès au giratoire de la Fosse Bénate - Approbation d'un marché en procédure adaptée à passer avec la société INCA.

Le bureau a décidé de passer un marché public de maîtrise d'œuvre ayant pour objet d'une part, le doublement de l'avenue des Droits de l'Homme, des rues Roger Barnoux et Arsène Bourgeois à la rue du Greffoir, et de la rue du Petit Pont à la RD 2060, et, d'autre part, l'élargissement de la bretelle Nord d'accès au giratoire de la Fosse Bénate à Orléans, avec la société INCA, pour un montant de 27 470,00 € HT, soit 32 854,12 € TTC et a approuvé le marché correspondant.

INF 02 - Infrastructures - Aménagement de la RD 2020 Sud - Action foncière - Acquisition d'immeuble - Commune d'Orléans (1 rue de Guignegault) - Approbation d'une promesse de vente et d'un acte de vente à passer avec Madame Christine BRONDEAU.

Le bureau a décidé d'acquérir la parcelle sise 1 bis rue Guignegault à Orléans, cadastrée section DE, numéro 1 d'une superficie de 1897 m<sup>2</sup>, moyennant le prix global et forfaitaire de 280 000 euros, auquel il conviendra d'ajouter les frais afférents à la rédaction de l'acte et a approuvé la promesse et l'acte de vente correspondants à passer avec Madame Christine Brondeau.

Fait à Orléans, le 14 JAN. 2011

Pour le Président et par délégation  
le Vice-Président



Pierre BAUCHET